

Les Banques alimentaires du Québec

Rapport financier

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Contributions – Banques alimentaires Canada	15
Annexe B - Contributions – Gouvernement du Québec	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les Banques alimentaires du Québec,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Banques alimentaires du Québec** (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant le montant des dons redistribués sous forme de produits alimentaires et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant de dons redistribués sous forme de produits alimentaires pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de ces limitations de l'étendue des travaux au niveau des produits sous forme de dons et des dons redistribués sous forme de produits alimentaires.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "P".

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)
Le 9 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A131058

Les Banques alimentaires du Québec

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

4

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Dons redistribués sous forme de produits alimentaires	<u>76 129 495</u> \$	<u>59 774 667</u> \$
Produits		
Contributions – Banques alimentaires Canada (annexe A)	4 945 205 \$	17 770 513 \$
Contributions – Gouvernement du Québec (annexe B)	1 557 896	467 165
Dons corporatifs – COVID-19	-	5 192 012
Dons corporatifs – Campagne majeure	1 669 000	1 541 750
Dons corporatifs	3 609 172	2 777 529
Dons de particuliers	264 116	841 739
Programme de récupération en supermarchés	244 526	248 792
Écollation	-	37 068
Cotisations des membres	-	600
Revenus d'intérêts	13 823	9 795
Amortissement des apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle	<u>54 118</u>	<u>54 118</u>
	<u>12 357 856</u>	<u>28 941 081</u>
Charges		
Achat de denrées alimentaires	3 147 274	270 265
Frais de gestion du partage alimentaire (note 14)	166 470	247 295
Transport et entreposage	67 185	135 135
Allocations de la contribution du programme d'infrastructures	1 037 973	-
Redistribution des dons corporatifs et subventions – COVID-19	968 764	20 776 930
Redistribution des dons corporatifs – Campagne majeure	1 611 384	1 495 644
Redistribution des dons corporatifs	4 527 911	2 093 621
Récolte communautaire Québec – Moissonneurs Solidaires	83 700	106 936
Formation	59 009	27 673
Programme de récupération en supermarchés – Matériel	55 782	120 991
Écollation	-	26 368
Salaires et charges sociales	505 081	431 670
Les Cuisines Solidaires	1 186	190 000
Honoraires professionnels	123 870	84 468
Communications	65 497	65 712
Frais de bureau	25 098	20 009
Loyer	25 982	23 822
Frais de recrutement	14 975	20 717
Télécommunications	6 493	8 234
Frais de représentation et déplacement	5 401	3 180
Cotisations et associations	250	570
Frais de banque	3 247	25 803
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	96 575	59 690
Amortissement de l'immobilisation corporelle	<u>476</u>	<u>879</u>
	<u>12 599 583</u>	<u>26 235 612</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(241 727)</u> \$	<u>2 705 469</u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022

5

	<u>Affectations internes (note 15)</u>			2022 Total	2021 Total
	<u>Aide aux membres</u>	<u>Réserve d'opérations</u>	<u>Non affecté</u>		
Solde au début	700 000 \$	300 000 \$	2 149 058 \$	3 149 058 \$	443 589 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(241 727)	(241 727)	<u>2 705 469</u>
Solde à la fin	<u>700 000 \$</u>	<u>300 000 \$</u>	<u>1 907 331 \$</u>	<u>2 907 331 \$</u>	<u>3 149 058 \$</u>

Les Banques alimentaires du Québec

Situation financière

31 mars 2022

6

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Actif à court terme		
Encaisse	2 729 210 \$	2 763 538 \$
Encaisse portant intérêt	9 446 826	2 535 497
Dépôt à terme, taux de 0,2 %, échéant en octobre 2022	13 657	13 623
Débiteurs (note 3)	699 022	431 744
Frais payés d'avance	<u>2 017</u>	<u>2 080</u>
	<u>12 890 732</u>	<u>5 746 482</u>
Immobilisation corporelle (note 4)	-	476
Immobilisation incorporelle (note 5)	<u>191 834</u>	<u>212 133</u>
	<u>191 834</u>	<u>212 609</u>
Total de l'actif	<u>13 082 566</u> \$	<u>5 959 091</u> \$
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	303 621 \$	225 369 \$
Dons à redistribuer (note 7)	1 146 763	2 358 169
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 8)	129 781	69 060
Apports reportés – Programme d'infrastructures (note 9)	1 897 300	-
Apports reportés – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire (note 10)	6 446 930	-
Apports reportés – COVID-19 (note 11)	<u>-</u>	<u>49 200</u>
	9 924 395	2 701 798
Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle (note 12)	<u>250 840</u>	<u>108 235</u>
Total du passif	<u>10 175 235</u>	<u>2 810 033</u>
Actif net		
Affectations internes (note 15)		
Aide aux membres	700 000	700 000
Réserve d'opérations	300 000	300 000
Non affecté	<u>1 907 331</u>	<u>2 149 058</u>
	<u>2 907 331</u>	<u>3 149 058</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>13 082 566</u> \$	<u>5 959 091</u> \$

Pour le conseil d'administration,

Daniel Séguin, administrateur

Les Banques alimentaires du Québec

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

7

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(241 727) \$	2 705 469 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Intérêts réinvestis	(34)	(68)
Amortissement de l'immobilisation corporelle	476	879
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	96 575	59 690
Apports reportés constatés à titre de produits	(184 429)	(197 691)
Apports reportés – COVID-19 constatés à titre de produits	(49 200)	(249 978)
Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle constatés à titre de produits	(54 118)	(54 118)
Apports reportés – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire constatés à titre de produits	(3 147 274)	-
Apports reportés –Programme d'infrastructures constatés à titre de produits	<u>(1 102 700)</u>	<u>-</u>
	(4 682 431)	2 264 183
Encaissement d'apports reportés	13 036 077	230 018
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 18)	<u>(1 400 369)</u>	<u>(2 579 900)</u>
	6 953 277	(85 699)
Activité d'investissement		
Acquisition de l'immobilisation incorporelle	<u>(76 276)</u>	<u>(121 151)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 877 001	(206 850)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>5 299 035</u>	<u>5 505 885</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>12 176 036</u></u> \$	<u><u>5 299 035</u></u> \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	2 729 210 \$	2 763 538 \$
Encaisse portant intérêt	<u>9 446 826</u>	<u>2 535 497</u>
	<u><u>12 176 036</u></u> \$	<u><u>5 299 035</u></u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

8

1. Constitution et nature des activités

Les Banques alimentaires du Québec est une personne morale, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, qui a, entre autres, pour mission de représenter et soutenir ses membres afin de nourrir adéquatement toutes les personnes en situation de pauvreté qui font appel aux organismes d'aide alimentaire dans toutes les régions du Québec. L'Organisme regroupe des banques alimentaires, des Moissons et d'autres organismes d'aide alimentaire au Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Les Banques alimentaires du Québec peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (contributions, dons et Programme de récupération en supermarchés). Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Dons redistribués sous forme de produits alimentaires

L'Organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Il évalue la juste valeur de ces dons en se basant sur l'indice des prix à la consommation.

L'Organisme reçoit et redistribue également des denrées provenant des surplus d'entreprises dans le secteur de l'alimentation et à l'aide de son outil, la Bourse des denrées, qui permet un arrimage entre les surplus de denrées disponibles dans l'industrie alimentaire du Québec avec les besoins des membres (banques alimentaires et Moissons à travers le Québec).

Opérations non monétaires

L'Organisme reçoit et redistribue des dons corporatifs sous forme de cartes-cadeaux et les comptabilise à la juste valeur. Au 31 mars 2022, les produits et charges relatifs aux dons corporatifs comprennent 49 200 \$ en dons sous forme de cartes-cadeaux (50 075 \$ en 2021).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse et de l'encaisse portant intérêt.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

9

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisation corporelle

Le matériel informatique est comptabilisé au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Immobilisation incorporelle

La Bourse des denrées est comptabilisée au coût et est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle

Les montants reçus affectés spécifiquement pour le développement de l'immobilisation incorporelle sont enregistrés comme apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle et amortis selon la durée de vie utile de l'immobilisation incorporelle correspondante.

Instruments financiers

Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers se composent de l'encaisse, de l'encaisse portant intérêt, du dépôt à terme, des dons à recevoir, de la contribution à recevoir et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des dons à redistribuer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement de compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

10

3. Débiteurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Dons corporatifs à recevoir – COVID-19	- \$	100 000 \$
Dons corporatifs à recevoir – Campagne majeure	287 000	45 000
Dons corporatifs à recevoir	227 753	113 714
Dons de particuliers à recevoir	-	15 982
Contribution à recevoir – Récolte communautaire Québec	12 620	16 102
Sommes à recevoir	153 761	70 263
Taxes de vente à recouvrer	17 888	70 683
	<u>699 022</u> \$	<u>431 744</u> \$

4. Immobilisation corporelle

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Matériel informatique	<u>4 044</u> \$	<u>4 044</u> \$	<u>Néant</u> \$
			<u>476</u> \$

5. Immobilisation incorporelle

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>
Bourse des denrées – plateforme de partage	<u>348 099</u> \$	<u>156 265</u> \$	<u>191 834</u> \$
			<u>212 133</u> \$

Aucun amortissement n'a été enregistré sur une partie de la Bourse des denrées – plateforme de partage, car elle n'était pas en service au 31 mars 2022.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes fournisseurs et charges à payer	263 150 \$	200 426 \$
Salaires et vacances à payer	40 471	24 943
	<u>303 621</u> \$	<u>225 369</u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

11

7. Dons à redistribuer

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Dons corporatifs	494 797 \$	-
Dons corporatifs – COVID-19	-	90 000
Dons corporatifs – Campagne majeure	<u>651 966</u>	<u>2 268 169</u>
	<u>1 146 763 \$</u>	<u>2 358 169 \$</u>

8. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Récolte commu- nautaire Québec</u>	<u>Formation en hygiène et salubrité</u>	<u>Formation des membres</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	-	69 060 \$	-	69 060 \$	36 733 \$
Apports de l'exercice	126 200	69 000	49 950	245 150	230 018
Apports constatés à titre de produits	<u>(126 200)</u>	<u>(35 127)</u>	<u>(23 102)</u>	<u>(184 429)</u>	<u>(197 691)</u>
Solde à la fin	<u>Néant \$</u>	<u>102 933 \$</u>	<u>26 848 \$</u>	<u>129 781 \$</u>	<u>69 060 \$</u>

9. Apports reportés – Programme d'infrastructures

Les apports reportés – Programme d'infrastructures sont destinés à Banques alimentaires du Québec et ses membres afin de leur permettre d'améliorer les infrastructures d'entreposage de denrées du réseau.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des apports totalisant 3 000 000 \$ il en a constaté 1 102 700 \$ à titre de revenus.

10. Apports reportés – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire

Les apports reportés – Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire sont destinés à faciliter l'accès à des aliments sains et nutritifs pour les populations à risque.

L'Organisme a reçu des apports totalisant 9 594 204 \$ et il a constaté 3 147 274 \$ à titre de produits au cours de l'exercice.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

12

11. Apports reportés – COVID-19

Les apports reportés représentent des dons corporatifs reçus lors d'un exercice précédent relativement à la pandémie de la COVID-19. Au 31 mars 2021, le solde des apports reportés – COVID-19 est composé de cartes-cadeaux à redistribuer.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	49 200 \$	299 178 \$
Apports constatés à titre de produits	<u>(49 200)</u>	<u>(249 978)</u>
	<u>Néant</u> \$	<u>49 200</u> \$

12. Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle

Système de gestion des denrées en temps réel (Bourse des denrées)

Les apports se rapportent au développement et à l'implantation de la nouvelle plateforme de partage des denrées qui est destinée à établir des liens durables avec l'industrie agroalimentaire dans le but de faciliter et d'augmenter l'accès aux membres de son réseau à des denrées de première nécessité pendant toute l'année.

Le développement de cette plateforme représente la phase II du projet de la Bourse des denrées.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	108 235 \$	162 353 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	196 723	-
Amortissement de l'exercice	<u>(54 118)</u>	<u>(54 118)</u>
Solde à la fin	<u>250 840</u> \$	<u>108 235</u> \$

Au cours de l'exercice, Les Banques alimentaires du Québec ont comptabilisé des apports de 196 723 \$, dont un montant de 180 223 \$ de Banques alimentaires Canada pour le développement de la plateforme de denrées pour améliorer leur capacité à acquérir et partager de la nourriture dans leur région ainsi qu'un montant de 16 500 \$ du Fonds d'action québécois pour le développement durable pour l'élaboration de pratiques écoresponsables à même la plateforme de partage de denrées.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

13

13. Programme de soutien aux organismes communautaires

Les sommes reçues dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) proviennent du ministère de la Santé et des Services sociaux et sont composées d'un montant de 99 100 \$ (97 538 \$ en 2021) pour le soutien de la mission globale de l'Organisme et d'un montant de 162 494 \$ (159 935 \$ en 2021) pour le financement d'activités spécifiques, soit pour le programme de partage alimentaire en collaboration avec Moisson Montréal inc.

14. Frais de gestion du partage alimentaire

Les frais de gestion du partage alimentaire étaient versés à Moisson Montréal inc. et comprenaient la redistribution du montant de 159 935 \$ reçu en 2021 du ministère de la Santé et des Services sociaux conformément à l'entente de financement pour les activités spécifiques intervenue entre les deux parties.

Dans le cadre du programme de partage alimentaire de l'Organisme, Moisson Montréal inc. s'était engagée à fournir les locaux, les équipements et la main-d'oeuvre nécessaires à la gestion déléguée du partage alimentaire au Québec, tout en coordonnant le transport des denrées redistribuées aux Moissons et membres associés du réseau des Banques alimentaires du Québec.

La nouvelle entente intervenue entre les deux organismes au courant de l'exercice prévoit uniquement la facturation mensuelle des palettes utilisées.

15. Affectations internes

Aide aux membres

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 700 000 \$ afin d'être en mesure de répondre à des demandes ponctuelles de membres en difficultés financières.

Réserve d'opérations

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 300 000 \$ pour se constituer une réserve d'opérations.

16. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail échéant en avril 2024 pour les locaux qu'il occupe, totalise 53 556 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	25 707 \$
2024	25 707 \$
2025	2 142 \$

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2022

14

17. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2022.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (encaisse portant intérêt et dépôt à terme) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

18. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	(267 278) \$	1 694 136 \$
Frais payés d'avance	63	(2 080)
Créditeurs et charges à payer	78 252	(74 800)
Dons à redistribuer	(1 211 406)	(2 197 156)
Contribution gouvernementale à remettre	-	(2 000 000)
	<u>(1 400 369) \$</u>	<u>(2 579 900) \$</u>

Les Banques alimentaires du Québec

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

15

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Annexe A		
Contributions – Banques alimentaires Canada		
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	3 147 274 \$	-
Fonds pour la formation des membres	23 102	-
Dons	1 774 829	-
Dons – COVID-19	-	17 770 513
	<u>4 945 205 \$</u>	<u>17 770 513 \$</u>

Annexe B

Contributions – Gouvernement du Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation		
Programme d'infrastructures	1 102 700 \$	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Programme de soutien aux organismes communautaires	261 594	257 473
Récolte communautaire Québec	126 200	161 018
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Fonds québécois d'initiatives sociales – Formation en hygiène et salubrité	35 127	36 674
Emploi Québec		
Soutien en gestion des ressources humaines	23 725	-
Coaching-développement en habiletés de gestion	8 550	-
Dons discrétionnaires des ministres	-	12 000
	<u>1 557 896 \$</u>	<u>467 165 \$</u>